

ÉDITION SUD

MON HERAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°41 BIMESTRIEL JANVIER - FÉVRIER 2025



**Notre service public de
proximité est vital • p 16**

SOMMAIRE

04 Chapitre 1 : **ON AGIT**
Toutes les actus de l'Hérault
et près de chez vous

05 **13 ENGAGEMENTS**

08 Chapitre 2 : **ON AIDE**
Défendre l'équité face à la santé

16 Chapitre 3 : **ON PROTÈGE**
Dossier : notre service public de
proximité est vital

24 Chapitre 4 : **ON AIME**
L'Hérault, entre nature, culture
et terroir



08



16



24



Téléchargez l'appli
Mon Hérault

herault.fr



Mon Hérault

Mon Hérault / Edité par le Conseil Départemental de l'Hérault, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins 34087 Montpellier cedex 4 / Tél rédaction : 04 67 67 69 44 / Mail : herault@herault.fr / Directeur de la publication : Kléber Mesquida / Codirecteur de la publication : Renaud Calvat / Directeur de la communication : Guillaume Ricaud-Peretti / Rédactrice en chef : Mathilde Jean / Rédaction : Marion Bonnefond, Clara Agramunt, Manon Vidal, Corentine Velut, Marie-Sophie Djaai-Mourgues, Marion Robin, Mathilde Jean / Photos : Philippe Hilaire, Christophe Cambon, Caroline Joubier, Adobe stock, Eva Coulondre, Danaï Collaros, Nicolas Sanmartin, Bedes, Guetty images, Pauline Gary / Graphiste : Caroline Joubier / Iconographie : Caroline Joubier / Impression : Chirripo / issn : 3000-5825.





édito

2025, unissons nos forces

2025 s'ouvre sous le signe de l'engagement collectif et de la solidarité. Plus que jamais, nous avons besoin d'unir nos forces pour relever les défis qui se dressent devant nous, en particulier pour préserver le cœur même de nos territoires : le service public. C'est dans cette dynamique que je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année de résilience, d'espoir et d'actions concrètes pour bâtir un avenir juste et durable.

L'Hérault, avec ses 1,2 million d'habitants, est une terre d'accueil et de diversité. Cette croissance démographique rapide témoigne de l'attractivité de notre département, mais elle est aussi synonyme de défis croissants. Nous devons garantir un accès équitable à des services de qualité pour tous, qu'il s'agisse de l'aide sociale, des collèges, des routes ou encore des dispositifs de soutien à nos aînés. Ces missions, nous les portons avec conviction, malgré les tensions budgétaires qui pèsent lourdement.

Le contexte budgétaire actuel ne peut être ignoré. Depuis plus de dix ans, les dotations d'État, qui représentent notre principale source de financement, sont restées figées, tandis que les besoins explosent. Les Départements, privés de leur capacité à lever l'impôt, sont ainsi contraints de faire toujours plus avec toujours moins. Nous devons collectivement repenser ce modèle pour qu'il réponde aux réalités de terrain. Sans cela, les Départements, maillons essentiels de la solidarité nationale, ne pourront plus exercer pleinement leurs missions.

« Le service public, bien commun de tous les Héraultais, doit rester notre priorité absolue. »

Pour autant, nous ne céderons pas au fatalisme. L'Hérault a toujours été un territoire de progrès, où la solidarité et l'innovation permettent de surmonter les épreuves. Ensemble, collectivités, associations, citoyens et acteurs économiques, nous devons œuvrer main dans la main pour maintenir et renforcer ce qui fait notre force : un service public accessible, humain et de qualité.

En 2025, nous continuerons de défendre les valeurs qui nous unissent. Le service public, bien commun de tous les Héraultais, doit rester notre priorité absolue. C'est pourquoi nous nous battons pour obtenir de l'État les moyens financiers nécessaires, pour faire face aux dépenses liées aux solidarités aux personnes et aux territoires, ainsi qu'à la transition écologique, au développement de la fibre, au soutien à nos agriculteurs et à la préservation de nos patrimoines naturels.

Unissons nos forces pour faire de 2025 une année où solidarité et responsabilité riment avec engagement et ambition. À toutes et tous, je souhaite une année porteuse d'espoir et de succès collectifs. Ensemble, faisons vivre l'Hérault solidaire et écologique que nous aimons.

Kléber Mesquida

Président du Département de l'Hérault



1 : on agit



On innove contre le gaspillage et le cancer

Le Département, soucieux de la santé des collégiens, propose des produits sains, locaux et labellisés dans ses cantines. Exemplaire, il est l'un des territoires test du projet national « Zéro exposition » porté par l'Institut national du Cancer. Des ateliers ont été réalisés avec les acteurs de la restauration scolaire et des collégiens afin qu'ils imaginent ensemble les opérations à mener pour réduire les risques d'expositions aux cancers. Le Département innove aussi avec l'application JABU en expérimentation ! Elle donne la possibilité aux élèves de sélectionner leurs plats à partir du menu proposé en amont afin de pouvoir adapter les commandes. Grâce à l'utilisation de cette application, nous avons pu économiser l'équivalent de 69 repas en évitant le gaspillage alimentaire.

L'actu

près de chez vous



Nous avons signé le Pacte Bois Construction

La majorité départementale favorise l'usage des matériaux biosourcés et locaux comme le bois, pour la construction et la rénovation des bâtiments. C'est un cercle vertueux : faire le choix de cette ressource décarbonée, renouvelable et produite localement réduit les transports de matériaux venus de loin tout en créant des emplois en milieu rural ! Utilisé au collège de Port Marianne à Montpellier et pour ceux de Juvignac et Maraussan, le bois est aussi très présent au Théâtre de la Scène de Bayssan. C'est dans ce domaine que les signataires de ce Pacte bois unique en France se sont réunis en novembre.

Les collégiens revêtent l'écharpe d'élu !

Pour sensibiliser à la citoyenneté, le Département propose aux jeunes des journées d'immersion. Une classe de 3^{ème} du collège de Montagnac s'est rendue à l'Hôtel du Département pour découvrir ses missions et son histoire au travers d'activités ludiques. Lors d'un jeu de rôle, ils ont expérimenté la fonction d'élu. L'occasion de débattre des enjeux de la restauration scolaire avec Zita Chelvi-Sandin, élue du canton Montpellier 5. Les élèves ont rencontré des agents départementaux pour comprendre le fonctionnement des Unités de Production Culinaire et le choix du Département d'utiliser des produits bio et locaux.



L'actu dans l'Hérault

Violences conjugales : une souffrance pour l'enfant

« Qu'elles soient physiques ou psychologiques, les violences impactent fortement les enfants : 60% présentent un trouble post-traumatique, identique aux victimes d'attentat », précisait Karen Sadlier. Cette docteure en psychologie clinique était invitée par le Département, à l'occasion de la 4^{ème} conférence de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, à sensibiliser 450 acteurs du domaine social. Véronique Calueba, Vice-Présidente déléguée aux solidarités enfance et famille, a rappelé la lutte menée par le Département contre ce fléau sociétal : « le Département mobilise des moyens importants pour mettre à l'abri les femmes isolées avec des enfants ».



Nos jeunes sapeurs-pompiers décorés au Sénat

Ils ont entre 14 et 17 ans et se forment tous les samedis matins. Manœuvres, secourisme, secours routiers, natation sauvetage, sport : les 28 jeunes sapeurs-pompiers de Sète s'entraînent à sauver des vies en toute situation. Leur esprit citoyen va encore plus loin, en participant à des courses et événements caritatifs au bénéfice des enfants malades, des personnes en situation de handicap ou atteintes de cancer, en sensibilisant les scolaires ou au devoir de mémoire... Cet engagement hors du commun a été médaillé par l'Ordre national du Mérite au Palais du Luxembourg à Paris en novembre. Bravo !



c'est voté !

1. On renforce l'accompagnement des enfants en danger et l'accueil des mineurs confiés au Département. **2.** On s'engage dans l'utilisation du bois local pour des constructions durables qui soutiennent l'économie régionale. **3.** On accompagne les bénéficiaires du RSA vers le retour à l'emploi en soutenant 120 structures dédiées à l'insertion professionnelle.



2 : on aide

Défendre l'équité face à la santé

Parce que nous sommes garants d'un service public de qualité accessible à tous, nous donnons à la Protection maternelle et infantile (PMI) les moyens de ses actions. Véritable levier pour lutter contre les inégalités de santé, la PMI offre un parcours de soins complet et de proximité, et accompagne chacun aux moments-clés de la vie : la toute petite enfance, l'adolescence et l'éveil à la sexualité, la grossesse et la parentalité. Malgré le contexte national et les difficultés auxquelles nous devons faire face, nous continuons d'œuvrer au quotidien pour l'intérêt général de tous les Héraultais.

Parlons vrai

entretien

Véronique Calueba

Vice-Présidente déléguée aux solidarités enfance et famille



Anne Alauzen

Médecin et Directrice de la PMI

« Ce sont 330 professionnels qui œuvrent au plus près des besoins des familles, dans une approche de prévention la plus précoce possible. »

Quels sont les champs d'intervention de la PMI (Protection maternelle et infantile) ?

Véronique Calueba : Tout d'abord, je dois rappeler que la PMI est une compétence obligatoire du Département. C'est un service de santé, pour les enfants de 0 à 6 ans, les femmes enceintes, les parents, les adolescents et les jeunes adultes. La PMI s'adresse à tous avec une attention particulière pour les plus vulnérables. Elle est gratuite et se déploie dans 40 lieux du département, dont 33 sites des services départementaux des solidarités, répartis sur tout le territoire héraultais. Nous consacrons chaque année plus de 6 millions d'euros à la PMI. Ce sont 330 professionnels qui œuvrent au plus près des besoins des familles, dans une approche globale et de prévention la plus précoce possible.

Anne Alauzen : La PMI intervient aussi à domicile, dans les crèches, et les établissements scolaires avec les équipes des centres de santé sexuelle. Le Département a également fait le choix de se doter d'un Bus PMI. C'est un cabinet itinérant qui permet d'aller au-devant de populations peu mobiles ou sur des territoires ayant peu d'offres médicales et paramédicales.

La PMI compte des médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmier·ère·s et conseillères conjugales et familiales. Ces professionnels assurent le suivi de la grossesse jusqu'à 7 mois et la préparation à la naissance, le suivi médical de l'enfant, le dépistage et la prévention des troubles du neurodéveloppement, les vaccinations infantiles, ainsi que le soutien à la parentalité et des missions de santé sexuelle.



Pouvez-vous nous expliquer le rôle de la PMI dans les modes de garde ?

VC : La PMI est un acteur essentiel dans le contrôle des modes d'accueil des jeunes enfants. Le Département délivre les agréments des assistant·e·s maternel·le·s, celui des familles d'accueil, ainsi que les arrêtés d'ouverture des crèches.

Depuis 2018, le Département a renforcé ses effectifs. Ce sont ainsi 54 agents qui accompagnent et contrôlent au quotidien les professionnels prenant en charge tous les petits Héraultais.

Parlons vrai

suite

AA : Le service des modes d'accueil de la PMI déclenche un contrôle devant toute information mettant en cause la qualité de l'accueil. En 2024, plus de 40 contrôles ont été effectués dans les crèches héraultaises.

Tous les établissements, privés comme ceux à gestion publique ou associative, les micro crèches et crèches privées, font l'objet de la même attention. Suite aux visites, des préconisations ou des injonctions sont faites pour procéder à des améliorations, parfois sans délais.

Dès janvier 2025, un plan de contrôle des crèches sera établi et communiqué au Préfet, en collaboration avec les services de la CAF et de la MSA.



« Les Maisons départementales des 1 000 jours offrent aux familles un lieu dédié à cette période sensible et déterminante pour le développement de l'enfant, du 4^e mois de grossesse à l'entrée à l'école. »

En quoi la Maison départementale des 1000 jours complète l'offre de soin de la PMI ?

AA : Les Maisons départementales des 1 000 jours offrent aux familles un lieu de rencontre et de ressources dédié à cette période sensible et déterminante pour le développement de l'enfant, du 4^e mois de grossesse à l'entrée à l'école, qui contient les prémices de la santé de l'individu tout au long de sa vie.

Dans ces lieux, au-delà de ce qu'offre la PMI aux familles, elles bénéficient de consultations gratuites avec des dentistes, des psychologues, des psychomotriciens, des orthophonistes... Et peuvent participer à des ateliers et des conférences pour être guidées dans leur parentalité.

VC : Les enjeux de la politique des 1000 premiers jours de l'enfant font partie de l'ADN de la PMI qui n'a pas attendu la mise en exergue de la politique nationale pour intervenir le plus précocement possible, dans une approche globale, pluridisciplinaire et partenariale. Le portage de cette politique à toutes les échelles souligne l'importance d'investir dans la prévention massivement, collectivement et durablement.

Deux Maisons ont ouvert leurs portes récemment à Montpellier et à Frontignan. Une troisième verra le jour en 2025 à Béziers.

Comprendre

la santé des enfants



Les enfants et les écrans : quels risques ?

Entre 0 et 6 ans, il est démontré que les enfants subissent les effets néfastes des écrans : troubles visuels, retards de langage et de développement, difficultés de graphisme et d'attention, baisse des capacités à entrer en relation avec les autres, faiblesse des apprentissages (logique, mathématique, lecture, compréhension écrite...). Pour tous les enfants, la PMI déconseille les écrans le matin, durant les repas, le soir et dans la chambre. Pour les 0 - 3 ans, les écrans sont proscrits. De 3 à 6 ans, les enfants peuvent, exceptionnellement, accéder à la télé, mais les tablettes, smartphones et consoles sont fortement déconseillés. Les alternatives : jouer, lire, dessiner, sortir, écouter de la musique... Les enfants doivent apprendre à s'ennuyer, cela développe leur imaginaire, leur mémoire, leurs relations aux autres...

Pourquoi est-il nécessaire de se faire vacciner, soi et son enfant ?

Les vaccins ont un triple enjeu : la protection de l'individu contre des maladies dont certaines sont mortelles ou laissent des séquelles définitives. La protection de groupe, elle, permet de limiter la circulation des virus et des bactéries et protéger les plus faibles (prématurés, nourrissons, personnes âgées et personnes immunitairement fragilisées). Il est primordial, pour les femmes enceintes, de se faire vacciner contre la grippe, la coqueluche et la bronchiolite pour protéger le nourrisson durant ses premiers mois de vie.

Maigreur et surpoids : soyons vigilants

La PMI mène tous les 5 ans une grande enquête pour mieux connaître la santé des petits Héraultais. Si une augmentation inquiétante de l'obésité infantile a été constatée entre 1988 et 2003, elle s'est ensuite stabilisée. Toutefois, il convient de rester vigilant car elle a des conséquences sur la santé à l'âge adulte : hypertension, infarctus, AVC, diabète, troubles respiratoires, pathologies articulaires... Autre constat : en 2019, 13 % des enfants de 4-5 ans présentaient un état de maigreur préoccupant. Plusieurs hypothèses peuvent l'expliquer, comme les modes de certains régimes parentaux inadaptés aux enfants, ou la précarité et la malnutrition. Dans les deux cas, la PMI rappelle les principes d'une alimentation saine : éviter le grignotage, réduire le sucre, éviter les produits transformés, privilégier les fruits et légumes, prendre les repas à heures régulières, consulter régulièrement un professionnel de santé pour faire le point.





Plan large

La PMI, un service public de proximité

Entretiens prénataux précoces, consultations gynécologiques et pédiatriques, suivi de grossesse, préparation à la naissance, accompagnement à l'allaitement, vaccination infantile, prévention, soutien à la parentalité : le bus PMI dispose de toutes les fonctionnalités d'un cabinet médical. Il améliore l'accueil et les capacités de prises en charge médicales, en complément des 40 lieux PMI implantés dans l'Hérault. Médecins, puéricultrices et sages-femmes y tiennent des permanences ou reçoivent sur rendez-vous.

Sur la photo de gauche, une famille en consultation pédiatrique à Magalas. À droite, une maman devant le bus PMI à Florensac.



Être parents

dans l'Hérault

L'essentiel pour accompagner
vos enfants de 0 à 25 ans.

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN, ÉCOLOGIE EN ACTIONS

herault.fr

GUIDE PARENTS

De la naissance à leurs premiers pas dans la vie active, le Département accompagne vos enfants dans leur parcours de vie, pour leur assurer un avenir serein.

Santé, modes de garde, scolarité, alimentation, orientation, retrouvez l'essentiel des informations dans le guide « Être parents ».

Consultez le guide parents sur herault.fr



« Je reçois surtout des mineurs ou jeunes majeurs, dans des secteurs ruraux. Je fais de la prévention, je réalise des consultations gynécologiques, et je réponds aux questionnements sur la sexualité, la puberté, l'intimité et le consentement, sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle. Je peux aussi prescrire le dépistage des IST (Infections Sexuellement Transmissibles) quand la personne mineure veut l'effectuer sous le secret et un moyen de contraception. J'accompagne également les demandes d'IVG (Interruption volontaire de grossesse) médicamenteuse. Enfin, j'interviens dans les établissements scolaires pour des animations de prévention. »

Aurélie, sage-femme en santé sexuelle dans le nord Hérault

La prévention la plus précoce possible

Les équipes de la PMI détectent les signes de troubles du neurodéveloppement, et assurent le suivi des femmes enceintes et des enfants, de leur naissance à leurs 6 ans. C'est le cas d'Élodie et de son fils, porteur de handicap.

En écho

Des centres de santé sexuelle

Les missions en santé sexuelle font partie des compétences obligatoires du Département, qui a structuré une offre de service dédiée. Assuré par des agentes de la collectivité, ce service de la PMI peut recevoir des personnes de tout âge, gratuitement, avec ou sans couverture sociale.

« Le suivi PMI a permis d'orienter mon fils vers une orthophoniste pour un trouble de l'oralité détecté vers ses 15 mois, puis vers un service spécialisé pour des troubles du neurodéveloppement autour de ses 20 mois. Le suivi a été très efficace car j'ai pu consulter une puéricultrice, un médecin, une TISF (Technicienne de l'intervention sociale et familiale) qui nous a accompagnés à domicile pendant plus de 3 ans, et même une psychologue. Ils ont vraiment pris le temps avec lui, et avec moi pour m'écouter et comprendre tout ce que j'observais à la maison. »

Élodie, maman suivie par la PMI de Jacou





3 : on protège

Notre service public de proximité est vital

Depuis trop longtemps, l'État ne compense pas à l'euro près les dépenses qu'il impute aux conseils départementaux et rogne sur nos recettes. Résultat : l'Hérault et de nombreux Départements se retrouvent dans une situation budgétaire très contrainte, inédite. Notre collectivité poursuivra son action en faveur de l'amélioration du cadre de vie et des services publics de proximité, tout en étant contrainte de réaliser des économies, et de ce fait sera amenée à moins financer de projets en 2025. Nos actions en faveur des seniors, de la protection des enfants en danger, le soutien aux personnes en situation de handicap, votre accès à l'eau sont et demeurent nos priorités.

La parole à Kléber Mesquida

Président du Département
de l'Hérault

Monsieur Mesquida, comment résumeriez-vous la situation budgétaire actuelle du Département ?

La situation budgétaire de notre Département est particulièrement tendue, voire critique. En 2024, nous avons été confrontés à une baisse significative des recettes, associée à une augmentation constante des charges obligatoires. Ce contexte a mis en lumière les carences de l'État, qui continue de transférer des compétences sans les financements correspondants, laissant les collectivités locales, et notamment les Départements, en grande difficulté.

Cette pression budgétaire n'est pas nouvelle, mais elle atteint un point critique. Depuis 10 ans, nous subissons des restes à charge sur les solidarités aux personnes (APA, PCH, RSA*) de plus en plus lourds. Pour l'Hérault, ce sont plus d'un milliard d'euros qui manque dans nos caisses sur cette période, ce qui représente un véritable frein à nos capacités d'investissement et à la mise en œuvre de politiques publiques essentielles.

Malgré cela, nous restons déterminés à protéger nos compétences clés : l'aide sociale à l'enfance, le soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, ou encore la gestion des routes et des collèges. Mais il est évident que sans un engagement financier clair de l'État, la situation risque de devenir insoutenable.

« Notre priorité absolue : ne pas laisser les plus fragiles sur le bord du chemin. »

*Aide Personnalisée à l'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, Revenu de Solidarité Active



Quels arbitrages avez-vous dû réaliser pour équilibrer le budget 2024 ?

Nous avons dû faire des choix très difficiles pour équilibrer notre budget. Cela inclut la suspension temporaire de certains dispositifs facultatifs, comme le budget participatif ou le soutien à certains événements. Ce sont des décisions que nous ne prenons pas de gaieté de cœur, car elles touchent directement les habitants de l'Hérault.

D'un autre côté, nous maintenons nos engagements sur les compétences obligatoires, notamment en matière de solidarité. Cela signifie que nous continuons de soutenir les familles en difficulté, à recruter des assistants familiaux et à financer nos dispositifs de protection des plus vulnérables. Ce choix reflète nos valeurs et notre priorité absolue : ne pas laisser les plus fragiles sur le bord du chemin.

Cependant, ces ajustements ne suffiront pas à long terme. Les économies budgétaires que nous avons mises en place en 2024 ne sont pas soutenables à moyen ou long terme. Nous avons besoin d'un changement structurel dans la manière dont l'État finance les Départements.

Quel rôle jouent les agents du service public dans cette période de crise ?

Les agents du service public départemental jouent un rôle absolument central dans la gestion de cette crise. Ils sont en première ligne pour répondre aux besoins des Héraultais, qu'il s'agisse de protéger les enfants en danger, d'accompagner les personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou encore d'assurer l'entretien des routes et des collèges.

Je tiens ici à remercier chaleureusement nos agents pour leur engagement exceptionnel. Malgré les contraintes budgétaires, ils continuent à déployer des efforts extraordinaires pour maintenir un service public de qualité. Leur professionnalisme et leur dévouement sont exemplaires et méritent toute notre reconnaissance.

Mais nous ne devons pas oublier que cette pression constante a un coût humain. Les agents subissent des conditions de travail de plus en plus difficiles, et il est de notre responsabilité, en tant que collectivité, de défendre leurs intérêts et de garantir des moyens adaptés à leurs missions.

Quelle responsabilité attribuez-vous à l'État dans cette situation ?

L'État porte une lourde part de responsabilité dans la situation actuelle. Depuis des années, il transfère des compétences aux Départements sans les financements adéquats, créant un déséquilibre budgétaire structurel. Par exemple, sur les 1 347 femmes victimes de violences mises à l'abri par notre Département ces quatre dernières années, un tiers des femmes aurait dû être pris en charge par l'État, ce qui n'a pas été fait.

De plus, les baisses de dotations et les restes à charge sur des compétences comme l'aide sociale ou l'insertion nous laissent dans une situation intenable. L'État se désengage progressivement de son rôle, en laissant les collectivités locales compenser ce désinvestissement, ce qui n'est ni juste, ni équitable, ni légal au regard des textes fondamentaux.

Je le répète avec fermeté : l'État doit donner aux Départements les moyens d'exercer pleinement leurs compétences. En l'état, cette situation est intenable, et c'est l'ensemble de nos concitoyens qui en paient le prix.



Le financement des Départements repose aujourd'hui sur des dotations d'État figées depuis une décennie. Comment cela affecte-t-il une collectivité comme l'Hérault, dont la démographie est en pleine explosion ?

La situation est profondément injuste et totalement déconnectée de la réalité des territoires. Les Départements, comme celui de l'Hérault, ne disposent plus de la capacité de lever l'impôt. Nous dépendons donc entièrement des dotations de l'État, qui, elles, n'ont pas évolué depuis plus de dix ans. Pendant ce temps, la population de l'Hérault a explosé, dépassant désormais 1,2 million d'habitants. C'est une pression énorme sur nos services publics.

Cette stagnation des financements est incompatible avec les besoins croissants de nos habitants. Prenons l'exemple de l'aide sociale à l'enfance ou des aides aux personnes âgées et en situation de handicap : ces besoins augmentent à un rythme soutenu, mais nous devons y répondre avec des moyens qui restent inchangés. Cela nous oblige à faire des arbitrages difficiles, souvent au détriment de projets structurants pour notre territoire.

Si rien ne change, cette situation deviendra tout simplement ingérable. Nous appelons donc à une refonte complète du système de financement des Départements, avec une indexation des dotations sur la croissance démographique et les besoins réels des territoires. Il est inacceptable qu'une collectivité dynamique comme l'Hérault soit contrainte de rogner sur ses ambitions faute d'un soutien financier adapté.

« Nous avons dû reporter ou réduire des initiatives phares, comme certains aménagements routiers ou certains travaux dans les collèges. C'est frustrant, car ces projets répondent à des besoins concrets pour nos habitants. »

Quels sont les impacts de cette situation sur les projets d'investissement du Département ?

Nos projets d'investissement, pourtant essentiels pour l'attractivité, l'économie, l'emploi et la qualité de vie dans l'Hérault, sont fortement ralentis. Nous avons dû reporter ou réduire des initiatives phares, comme certains aménagements routiers ou certains travaux dans les collèges. C'est frustrant, car ces projets répondent à des besoins concrets de nos habitants.

Cependant, nous avons fait le choix de maintenir certains investissements stratégiques, comme le déploiement de la fibre dans les zones rurales ou encore notre candidature pour le label UNESCO Géoparc Mondial. Ces projets structurants restent une priorité car ils garantissent un développement durable et équitable pour tout le territoire.

Mais soyons clairs : sans un engagement financier renforcé, nous risquons de devoir faire des choix encore plus drastiques dans les années à venir. L'absence de soutien de l'État met en péril des initiatives qui sont pourtant cruciales pour l'avenir de notre Département.

Un peu de maths...

Des sommes non remboursées ou non compensées par l'État et une baisse des recettes...
Les pertes sont importantes : on vous fait le calcul !

L'État ne nous a pas remboursé des dépenses réalisées pour assurer ses missions.

- protection des mineurs (hors aide sociale à l'enfance)

1 556 700 €

- accompagnement des femmes victimes de violences dans les commissariats et gendarmeries

+ 232 589 €

- 1 789 289 €

+

L'État nous impose des dépenses, qui sont légitimes mais qu'il ne compense pas!

- prime SEGUR pour les salariés des établissements médico-sociaux

4 000 000 €

- hausse du RSA

7 019 940 €

- mesures RH

+ 6 639 500 €

- 17 659 440 €

+

L'État a changé les sources de nos recettes, au détriment des Départements.

C'est désormais un pourcentage de la TVA, qui est en berne.

- 31 200 000 €

+

L'effondrement du marché immobilier

Baisse des frais de notaire dont les Départements perçoivent un pourcentage

- 52 359 192 €

- 103 007 921 €



En clair

Concrètement, quel est l'impact pour vos communes ?

Aider les communes a toujours été une des priorités de la majorité départementale pour améliorer votre cadre de vie et maintenir des services publics de proximité. En 2024, près de 40 millions d'euros ont été investis pour soutenir les projets près de chez vous. Ce sera moins cette année car l'État nous empêche de financer d'autres projets... Comme l'accès à l'eau potable est fragile mais essentiel, nous poursuivons notre accompagnement dans ce domaine.

Et pour nos producteurs ?

Depuis le premier mandat de Kléber Mesquida, le Département est présent au Salon international de l'agriculture à Paris pour valoriser les vins, les huîtres et d'autres produits de nos terroirs.

Une vitrine internationale importante pour nos producteurs, à laquelle nous sommes contraints de renoncer en 2025.

Quels autres secteurs seront touchés ?

On ne peut pas emprunter pour du fonctionnement ! Comme pour les projets des communes et des intercommunalités, le Département ne pourra plus autant financer les associations ou les festivals. À la Scène de Bayssan à Béziers, il n'y aura pas de programmation au dernier trimestre 2025.

Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

Le service public départemental

La décentralisation a permis aux collectivités de mener des actions publiques locales, reconnues aujourd'hui comme essentielles par la population. Symbole de la solidarité et de la proximité, le Conseil départemental est un des piliers de notre Administration française. Riche de plus de 200 ans d'Histoire, il est avec les communes l'institution vers laquelle les citoyens s'adressent en premier. Il a montré sa capacité à agir et réagir face aux défis sociaux, économiques et écologiques pour améliorer la qualité de vie dans l'Hérault.

Notre collectivité subit actuellement une crise budgétaire sans précédent. Elle est le résultat d'une conjoncture économique et politique nationale qui menace son autonomie financière, fragilise la légitimité de ses fonctionnaires et impacte tous ses niveaux d'intervention.

Notre groupe majoritaire travaille dur avec le Président Mesquida pour faire vivre un modèle de justice sociale et territoriale qui offre des perspectives d'avenir à toutes et tous. Si le service public départemental reste tant apprécié c'est surtout grâce à l'engagement permanent de celles et ceux qui le font vivre. Au plus près des réalités du quotidien, 5 700 agents, exerçant 120 métiers différents, assument tous les jours avec dévouement des missions d'intérêt général au service de plus de 1 230 000 habitants. Qu'il s'agisse par exemple des assistants sociaux investis auprès des plus vulnérables, des forestiers sapeurs « sentinelles » de nos forêts, des agents d'exploitation qui sécurisent nos routes, des cuisiniers qui proposent des repas équilibrés à nos collégiens, ou encore des agents administratifs gérant des dossiers pour accompagner nos concitoyens en perte d'autonomie, en situation de handicap, ou en recherche d'emploi,... leur expertise garantit la continuité d'un haut niveau de service public dont nous avons fondamentalement besoin.

Face aux attentes de la population toujours plus fortes et malgré des moyens financiers toujours plus faibles, ils font preuve de résilience et d'innovation notamment en mutualisant leurs bonnes pratiques. Ils sont l'un des maillons indispensables de la chaîne républicaine française.

Élus de la majorité, nous les remercions très chaleureusement.

Belle année 2025 !

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Unis pour l'Hérault

Pour une décentralisation renforcée et efficace

Nous y sommes. La crise politique que traverse notre pays, alimentée par des dogmes, des postures individuelles, des alliances contre nature et un effrayant sectarisme pourrait bien, si rien n'est fait, perdurer encore 30 mois, et ce, au détriment de l'intérêt général, au delà des intérêts de la France. Quel triste spectacle que nous offrent des députés plus enclins à exister médiatiquement qu'à assumer leurs responsabilités vis à vis des français et surtout des générations à venir. auquel nous assistons !

Cependant, je le pense, il n'y a pas de fatalité. L'urgence à repenser notre modèle de société, trop contraignant pour des esprits focalisés sur la prochaine (ou non) dissolution, doit, entre autres, nous inviter à repenser en profondeur notre organisation territoriale.

Nous devons engager une véritable décentralisation, accompagnée d'une refonte des compétences et des ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Les domaines de compétences des Conseils départementaux, hérités des actes fondateurs de la décentralisation, sont essentiels :

1. L'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance, de la famille et des personnes en difficulté.
2. Les collèges.
3. La voirie.
4. La culture.
5. L'équipement des zones rurales.
6. La sécurité incendie.
7. La protection de l'environnement et du patrimoine naturel.

À cela s'ajoutent des missions complémentaires, indispensables à la vie de nos territoires :

- Les aides aux collectivités,
- Le soutien aux associations (culture, sport),
- La promotion de l'emploi local,
- Le logement,
- La jeunesse,
- L'environnement et la gestion du patrimoine naturel, notamment la gestion de l'eau.

Simplifier pour mieux agir !

Cette tribune est un plaidoyer pour une révision en profondeur des compétences et des ressources des collectivités territoriales, afin de leur permettre d'assumer pleinement et efficacement leurs responsabilités, au plus près des citoyens, le plus en phase possible avec les spécificités des territoires.

En qualité de conseillers départementaux, nous sommes les avocats de nos territoires. Trois principes doivent guider notre action : connaître nos dossiers, se les approprier et s'exprimer clairement pour défendre les objectifs qu'ils visent.

Brice Bonnefoux

Adjoint au Maire de La Grande Motte

Conseiller départemental

Président du groupe « Unis pour l'Hérault »

Nos 5 priorités



L'insertion socio-professionnelle

accompagner les allocataires du RSA, au quotidien et sur le chemin de l'emploi



Les enfants

les protéger de situations familiales complexes ou dangereuses



Nos aînés

177 M€ d'aide personnalisée à l'autonomie pour le quotidien des séniors



Les personnes en situation de handicap

98 M€ de prestation de compensation du handicap et une politique globale d'inclusion



Votre sécurité

vos accès à l'eau potable, l'entretien de vos routes et de vos collèges, l'action des sapeurs-pompiers





4 : on aime

L'Hérault, entre nature, culture et terroir !

Découvrez Avène, véritable trésor du territoire du Géoparc, et explorez Roussières, un espace préservé par le Département où un memory géant vous attend sur les espèces locales. Poursuivez votre immersion et trouvez votre bonheur parmi les 540 000 ouvrages mis à disposition des bibliothèques par la médiathèque départementale. Côté traditions, rencontrez nos éleveurs de taureaux, producteurs d'une viande emblématique du territoire, candidate au Concours Général Agricole à Paris.

5 choses à savoir

le lac des Monts d'Orb à Avène

1 - Il est utile pour l'accès en eau potable

Le lac des Monts d'Orb à Avène est une retenue d'eau artificielle qui permet de réguler le cours du fleuve l'Orb. Il sert principalement à l'irrigation et à l'alimentation en eau potable de l'ouest de l'Hérault. L'eau est retenue durant l'automne et l'hiver, et restituée au fleuve au printemps et en été. La régulation permet donc de soutenir le niveau d'étiage de l'Orb durant la période estivale.



2 - C'est un petit paradis pour les randonneurs...

Il s'étend de Ceilhes à Avène sur plus de 6 km. Entouré de forêts, c'est un véritable petit paradis pour les pêcheurs et pour les randonneurs à pied ou à VTT. À pied, le lac se parcourt sur 2 jours sur un chemin de GR® de Pays. Sur la rive est du lac, entre le hameau de Rouvignac et de Brès, se trouve un des arbres les plus remarquables de France : un pin noir d'Autriche à sept branches en forme de candélabre.

+ d'infos
sur la rando

www.herault-tourisme.com

4 - Il fait partie du Géoparc Terres d'Hérault

Le lac se situe au coeur de l'espace géo-touristique appelé Les mines du Pays d'Orb. Sur le territoire d'Avène affleurent les roches les plus anciennes du Géoparc : celles du Cambrien. Autour, les paysages font penser au grand nord canadien. Au sud, paysages et bâtis sont marqués par le charbon, ces débris de la forêt tropicale dense accumulés dans des zones marécageuses, souvenir d'un passé minier formé il y a 305 millions d'années.

3 - ... Et les amateurs de canoë

Baignades et nautisme sont aussi possibles sur le plan d'eau Le Boulouc à l'entrée de Ceilhes-et-Rocozeles. Pour une aventure loin des sentiers battus, des balades en canoë avec un guide (obligatoire) vous permettront de partir à la découverte de la mangrove de Ceilhes-et-Rocozeles ou de l'île secrète sur le lac du côté d'Avène.

Infos : <https://slag-aventures.fr/>

5 - Il permet de découvrir le patrimoine local

Au pied des Grands Causses et de l'Escandorgue, la ville thermale d'Avène a redonné vie à son moulin à tan (moulin hydraulique où les écorces de châtaigniers broyées servaient au tannage des peaux). Vieux de plus de 200 ans, il abrite aujourd'hui la Maison de l'Eau et de la Nature et accueille les visiteurs pour une découverte de la roue à augets et la meule qui servait à écraser les écorces.

Échappées

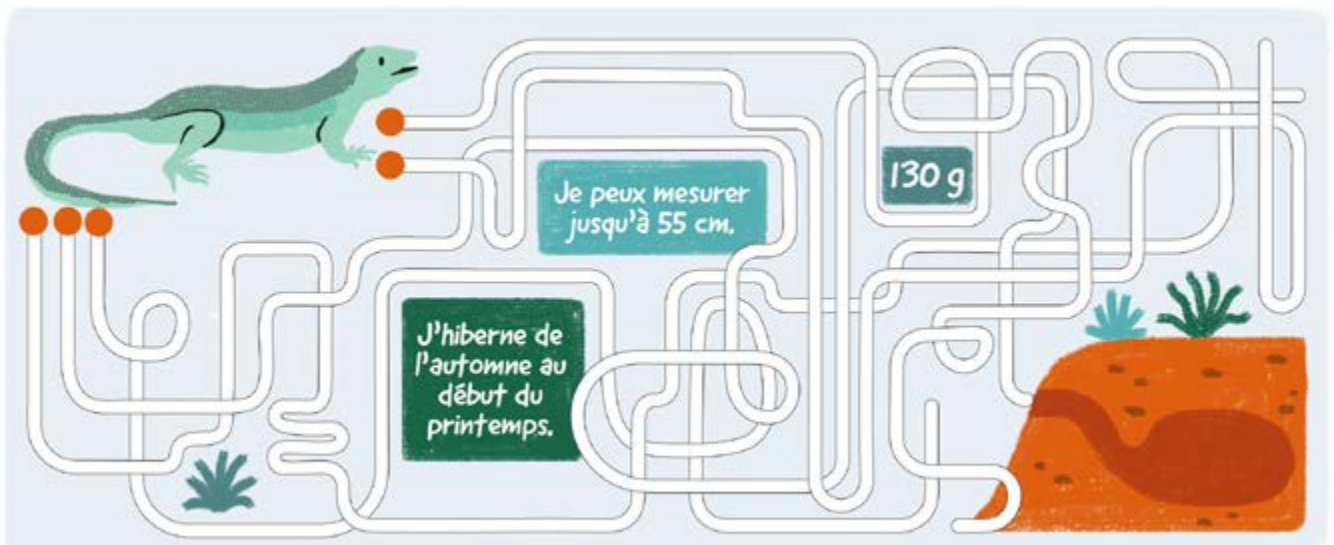
Roussières : un petit coin de paradis pour la biodiversité !

Ici, du côté de Viols-le-Fort, la nature est préservée pour offrir un havre de paix à la faune et la flore qui l'habitent ! Parmi les derniers chantiers menés sur le site par le Département, un abri a été créé pour protéger le lézard ocellé. À deux pas de là, une mare temporaire aménagée se vide et se remplit selon les pluies pour offrir un espace optimal au développement d'écosystèmes méditerranéens. Autre nouveauté : l'installation d'un memory géant pour découvrir de manière ludique les espèces endémiques qui peuplent cet écrin de vie effervescent. C'est le spot à découvrir pour une balade familiale et la halte obligée en itinérance sur Passa Meridia pour la découverte d'une autre facette de ce domaine, l'histoire du pastoralisme dont on retrouve les traces à travers les sentiers. En route !



« nouveauté : l'installation d'un memory géant pour découvrir de manière ludique les espèces endémiques »

Aide le lézard ocellé à retrouver son abri.



La Médiathèque départementale, soutien de taille pour vos bibliothèques

Donner le goût de la lecture, ça se cultive ! C'est pourquoi la collectivité déploie nombre d'initiatives à travers le territoire pour ancrer le plaisir de lire dans le cœur de tous les Héraultais. Ateliers avec les collégiens, avec les enfants en PMI, animations en bibliothèque... Outre les actions menées pour les publics, d'autres se jouent dans l'ombre pour accompagner le réseau départemental composé de 235 bibliothèques.

Pour renouveler les collections du réseau, la Médiathèque départementale met notamment près de 540 000 ouvrages à leur disposition. Et pour aller au plus près des territoires, 3 bibliobus et navettes réalisent 500 tournées par an pour livrer une sélection de livres, DVD et autres qui sera proposée aux lecteurs des quatre coins de l'Hérault.

« Pour renouveler les collections du réseau, la Médiathèque départementale met notamment près de 540 000 ouvrages à leur disposition. »

Autre dispositif phare, la formation des bibliothécaires professionnels et bénévoles qui font vivre ces espaces culturels essentiels pour la vie de nos villages. Jusqu'à 600 personnes sont formées par an, aux domaines départementaux de Pierresvives et Bayssan. Au choix, un panel de 26 formations thématiques et d'une formation générale sur la gestion et l'animation d'une bibliothèque. Apprendre à mener un atelier d'écriture, des animations pour les tout-petits ou encore maîtriser des outils de communication pour promouvoir sa programmation, l'offre est large et complètement gratuite. Un vrai coup de pouce pour dynamiser les programmations de vos bibliothèques !



Goûtez l'Hérault

L'AOP taureau de Camargue à l'honneur

Typique de la Camargue, la viande de taureau incarne l'authenticité et le savoir-faire des producteurs de la région. Emblème du terroir, le taureau de Camargue vit en liberté, dans les grands espaces des prés et des marais. Il pâture dans son milieu naturel toute l'année et profite d'une alimentation constituée d'herbes et de plantes locales. En respectant le mode de vie naturel de l'animal, les éleveurs appelés manadiers, contribuent à la préservation des écosystèmes et garantissent une viande d'une grande qualité. Le taureau de Camargue bénéficie de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) qui valorise une tradition ancestrale et un mode d'élevage respectueux.

Côté saveurs, la viande de taureau de Camargue se distingue par son caractère unique. Sa texture ferme et sa saveur marquée, légèrement sauvage, reflète son terroir. Idéale pour les amateurs de viandes goûteuses, elle s'apprécie autant dans des plats en sauce comme la gardiane, un plat emblématique de la région, qu'en grillades.

En 2025, les manadiers de l'Hérault rayonneront jusqu'à la capitale en présentant pour la première fois, grâce au travail mené avec le Département, leur viande de taureau au Concours Général Agricole du Salon International de l'Agriculture à Paris. Une belle occasion de mettre en lumière nos éleveurs héraultais et notre patrimoine naturel et culturel singulier.



*Taureau de la
manade Vitou*



Les huîtres de Méditerranée se réinventent en rillettes

L'huître, ce joyau de notre littoral héraultais, s'apprête à faire sa révolution ! Soucieuse d'innover et de séduire une nouvelle clientèle, la Coopérative Conchyliculteurs de Méditerranée lance une gamme de rillettes d'huîtres qui promet de bousculer les codes de dégustation.

Pour changer des traditionnels plateaux de fruits de mer ou résoudre l'épineux défi de l'ouverture des coquillages, place à un produit moderne, convivial et facile à ! Ces rillettes 100% huîtres de Méditerranée se déclinent en trois versions gourmandes : « l'authentique », la plus nature pour les puristes, au Picpoul, un accord évident avec notre célèbre vin blanc ; et « la garrigue », un clin d'œil à notre terroir méditerranéen.

Idéales pour l'apéritif ou en tapas, ces rillettes s'invitent aussi au pique-nique et font un excellent souvenir de vacances. Les amateurs pourront les déguster sur place lors de leurs visites chez les producteurs ou les ramener chez eux pour prolonger l'expérience iodée.

Cette nouvelle façon de savourer les huîtres de notre territoire s'accorde parfaitement avec un verre de Picpoul de Pinet bien frais. Une association 100% locale qui ravira les papilles et permettra de partager les saveurs de l'Hérault avec vos proches, où que vous soyez. De quoi égayer vos apéritifs d'hiver et commencer l'année 2025 sous le signe de l'innovation gastronomique !

Goûtez l'Hérault

Pêcheurs d'Hérault NÉS DE LA MER ET DE LA PASSION.

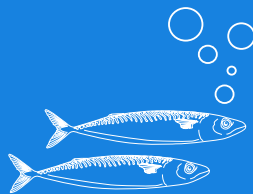
Sur les 700 espèces de poissons répertoriées en Méditerranée, moins d'une trentaine d'espèces sont proposées le plus souvent sur les étals. Grâce à ce calendrier, découvrez quel poisson acheter et consommer pour profiter au maximum de la production locale de nos pêcheurs.



Hiver

Anchois
Baudroie (Lotte)
Calamar (Encornet)
Capelan
Chincharde d'Europe
Daurade Royale
Galère de Méditerranée
Loup de mer

Maquereau
Marbré commun
Mulet
Pageot
Poulpe
Sardine
Bonite



Printemps

Bonite
Bogue
Calamar (Encornet)
Capelan
Chincharde d'Europe
Daurade Royale
Galère de Méditerranée
Maquereau
Marbré commun

Mulet
Murex
Pageot
Poulpe
Sar commun
Sardine
Thon rouge
Thon blanc
Homard
Langoustine



Été

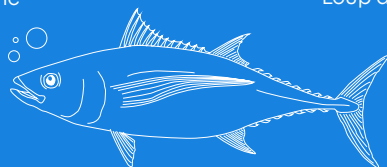
Baudroie (Lotte)
Bogue
Capelan
Chincharde d'Europe
Petite Cigale de mer
Daurade Royale
Galère de Méditerranée
Homard
Loup
Langoustine
Langouste

Maquereau
Marbré commun
Mulet
Murex
Pageot
Poulpe
Sardine
Seriote (Limon)
Thon rouge
Thon blanc

Automne

Bonite
Bogue
Calamar (Encornet)
Capelan
Chincharde d'Europe
Petite Cigale de mer
Daurade Royale
Galère de Méditerranée
Liche amie
Loup de mer

Maquereau
Marbré commun
Mulet
Pageot
Poulpe
Sar commun
Sardine
Seriote (Limon)
Thon rouge
Baudroie (Lotte)
Langouste





Bravo !

www.sitesdexception.fr

↪ Découvrez
« Dans nos pas »,
le prochain
événement
organisé par le
réseau SEL

Explorez les joyaux de l'Hérault

Le Réseau des Sites d'Exception en Languedoc (SEL) est une association née en 2008 dans l'Hérault, à l'initiative de plusieurs gestionnaires de sites, dans la volonté de créer une synergie de l'offre touristique. Arnaud, coordinateur du réseau SEL, explique : « *Le caractère d'exception constitue la particularité de ces sites. Ils présentent tous un fort intérêt patrimonial, architectural, historique, ou scientifique* ».

Le réseau, soutenu par le Département, recense 17 lieux d'exception dans l'Hérault dont le Château Laurens à Agde, l'Abbaye de Valmagne à Villeveyrac, la Maison Noilly Prat à Marseillan, la presqu'île de Maguelone et l'Oppidum d'Ensérune.

Au-delà du partage d'expériences et de bonnes pratiques, les sites du réseau sont unis par des valeurs communes, comme le souligne Éléonor, Présidente de l'association : « *L'écologie, l'authenticité, l'honnêteté et l'éthique de travail, le professionnalisme, sont des valeurs importantes pour le public. Les visiteurs le voient et le ressentent, ils savent qu'ils vont être bien accueillis* ».

Toute l'année, le réseau propose des réductions et avantages à valoir à l'entrée des sites, tels que des tarifs préférentiels, des audio guides gratuits... Il suffit de se doter d'un « pass », disponible gratuitement auprès des sites

membres, dans la plupart des offices de tourisme et sur la page web de l'association.

Le réseau travaille aussi sur l'accessibilité : visites en langue des signes, casques à amplification sonore pour les malentendants, documents rédigés en Facile à Lire et à Comprendre pour les personnes porteuses de handicap mental, visites en fauteuil tout terrain pour les personnes en situation de handicap moteur...

En savoir plus sur le réseau SEL :
<https://www.sitesdexception.fr/>



« L'Hérault, 1^{er} département touristique d'Occitanie, regorge de pépites parfois méconnues des Héraultais, et très prisées des visiteurs. Il est donc important de les valoriser et de les rendre les plus accessibles possible. En aidant cette association, nous œuvrons pour la promotion de notre formidable patrimoine, et soutenons le secteur touristique qui est le 1^{er} PIB de l'Hérault. »

Christophe Morgo,
Vice-Président délégué à l'environnement
et conseiller départemental du canton de
Mèze.

2025



**Unissons
nos forces**